

NORMES DE PUBLICATION DU GRELAT

Les articles sont envoyés par courrier électronique conjointement aux adresses suivantes : jeanarsene.yao@yahoo.es, jean.yao@univ-fhb.edu.ci, victorien.lavou@univ-perp.fr

La réception des originaux sera confirmée. Après leur évaluation, une notification de l'acceptation, du refus ou, le cas échéant, de l'opportunité d'apporter des modifications sera envoyée.

Pour que les textes soient évalués, il est essentiel qu'ils respectent les normes d'édition spécifiées ci-dessous :

1. Les textes, qui doivent avoir été présentés au colloque, seront originaux et inédits.
2. Les articles comprendront :
 - 2.1- **Titre** dans la langue de communication et en anglais. Si la langue de communication est l'anglais, le titre est rédigé en espagnol.
 - 2.2- **Résumé** (500-800 caractères maximum) et **Mots-clés** (cinq maximum), ainsi que leur traduction en anglais (**Abstract and Keywords**). Si la langue de communication est l'anglais, le résumé et les mots-clés seront en espagnol.
 - 2.3- Le développement proprement dit de l'article, qui comprend : **Introduction**, les différentes **Sections** dans lesquelles le contenu est structuré, avec leurs subdivisions correspondantes, ainsi que les **Conclusions**.
 - 2.4- **Références bibliographiques** pertinentes, en distinguant celles qui proviennent du web
3. L'article doit être envoyé en pièce jointe, au **format** .doc, .docx. Justifié à gauche et à droite, sans tabulations spéciales.
 - 3.1- Entre les titres et les paragraphes, une seule ligne blanche supplémentaire.
 - 3.2- Le texte doit être écrit en **Times New Roman**, police **12** dans l'ensemble de l'article (texte proprement dit et notes), à deux exceptions près : le titre (police **14**, minuscules, gras) et les guillemets (ceux en retrait à gauche), qui doivent être en police **11**, avec des majuscules accentuées.
 - 3.4- Interligne **1.5** dans le texte et **simple** dans la bibliographie et les notes.
 - 3.5- **Tableaux et/ou graphiques** : ils doivent être numérotés consécutivement et être expressément mentionnés entre parenthèses dans le texte. La source doit être citée et, s'ils sont produits par l'auteur, ils doivent apparaître comme tels : « élaboré par l'auteur ».
 - 3.6- Les titres et sous-titres suivent le système décimal :
 1. **MAJUSCULE GRAS**
 - 1.1. MAJUSCULE NORMAL
 - 1.1.1. Minuscule normal

En aucun cas, ils ne doivent comporter de point final.

4. Les **références bibliographiques** des livres et/ou articles cités doivent être classées par ordre alphabétique des noms de famille. Toutefois, lorsqu'un auteur a deux références ou plus, un tiret suffit pour introduire les livres ou articles à partir du deuxième, toujours dans l'ordre chronologique. En outre, pour éviter toute confusion dans les citations intertextuelles,

si un même auteur a deux ou plusieurs références publiées la même année, il convient d'ajouter des lettres dans chaque cas (a,b,c), afin d'éviter toute confusion.

Livre, un auteur

Kapuściński, R. (2005). *Los cínicos no sirven para este oficio. Sobre el buen periodismo*. Barcelona: Anagrama.

Livre, plusieurs auteurs

Núñez Díaz-Balart, M.; Martínez de las Heras, A.; Cal Martínez, R. (coords.) (1997). *José Altabella. Libro Homenaje*. Madrid: Facultad de Ciencias de la Información (UCM). [pour quatre personnes et plus, ajouter après la première année et avant la première année : (et al.)]

Chapitre de livre

Rueda Laffond, J. C. (2001). "La industrialización de la imprenta". En Martínez Martín, J. A. (dir.) (2001). *Historia de la edición en España (1836-1936)*. Madrid: Marcial Pons. p. 207-239.

Revue scientifique

Colombani, J.-M. (2007). "Cambios en la dirección de Le Monde: 4.600 días...". En: *Cuadernos de Periodistas*, n° 11, Madrid: APM. p. 103-106.

Journaux

El País, 21-02-09.

5. Les citations sont présentées comme suit :

5.1- **Notes intertextuelles** : la police de caractères sera Times New Roman **12**. Les citations entre guillemets doivent être intégrées au texte entre parenthèses, en respectant les critères suivants : le nom de l'auteur ou de l'éditeur, l'année de publication, la ou les pages citées. Les noms propres ou les initiales ne doivent pas être inclus. Par exemple : « les conflits entre militaires et gouvernants ne sont pas des conflits entre techniciens et politiciens, mais entre politiciens et politiciens » (Gramsci, 1981 : 305).

5.2- **Notes littérales inter-textes - citations de longueur moyenne (3-5 lignes)** : Les citations de plus de 3 lignes doivent être ajoutées au texte séparément. Elles doivent être insérées dans le texte en police Times New Roman **11**, avec un retrait à gauche et à droite de **1 cm** et interligne **1**.

5.3- Pour les citations de pages web, il est nécessaire de préciser la date du téléchargement ou de la récupération.